

SOMMAIRE

AIDE DE PROXIMITE	3
1. ALIMENTAIRE.....	3
LESNEVEN	
LANDERNEAU	
DAOULAS	
LOPERHET	
2. LIVRAISON ET LIENS SOCIAL.....	4
LESNEVEN	
LANDERNEAU	
3. SUPERMARCHES.....	5
LANDERNEAU	
PLOUGASTEL DAOULAS :	
4. MAINTIEN A DOMICILE.....	5
PORTAGE DE REPAS A DOMICILE	
AIDE A DOMICILE	
Clic	
5. TRANSPORT.....	6
LE BUS :	
6. ATTESTATIONS DE CIRCULATION PAR DEROGATION :	6
LANDERNEAU	
7. DOMICILIATION.....	7
LANDERNEAU	
8. LA POSTE.....	7
LANDERNEAU :	
9. SANTE.....	7
APPAREILS AUDITIFS	
ENFANCE	8
1. ECOUTE ET SOUTIEN.....	8
2. RESEAU LOCAL.....	8
TOUS SECTEUR	

LESNEVEN

DAOULAS :

3. A DESTINATION DES PROFESSIONNELS.....	9
------------------------------------------	---

AIDES FINANCIERES ET PARTENAIRES SOCIAUX..... 10

1. AIDES FINANCIERES DU DEPARTEMENT.....	10
------------------------------------------	----

GENERALITES

CHEQUE REGIE

Trésor public Landerneau et Lesneven

2. DISPOSITIFS NATIONAUX.....	10
-------------------------------	----

CAF

SECURITE SOCIALE

EDF

3. PARTENAIRES.....	11
---------------------	----

MANDATAIRES JUDICIAIRES :

ATP

115

BANQUE DE FRANCE

ADIL

A L'ATTENTION DE PUBLICS SPECIFIQUES..... 13

1. VIE FAMILIALE ET PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES :.....	13
-----------------------------------------------------------------------	----

PLATEFORME NATIONALE

CIDF29

CONSEILLERE CONJUGALES DE LA PMI

2. DEMANDEURS ASILE.....	14
--------------------------	----

POLE ETRANGERS DE COALLIA

3. LES ALCOOLIQUES ANONYMES FRANCE.....	14
-----------------------------------------	----

AIDE DE PROXIMITE

1. ALIMENTAIRE

LESNEVEN

- **Epicerie sociale** : **Ouvert** mardi de 13h30 à 17h et vendredi de 13h45 à 16h **02 98 21 08 03**.
Des entreprises agroalimentaires proposent des denrées à l'épicerie, gestion prise en charge par l'épicerie.
Les personnes concernées (Lesneven et communes aux alentours) doivent s'adresser aux mairies de résidence.
- **Resto du Coeur** : reprise des permanences pour des distributions de colis alimentaire vendredi 27 mars. Contact 0963267522 Contact du siège : 02 98 86 60 03

LANDERNEAU

- **Epicerie sociale**: Ouvert aux mêmes horaires que d'habitude mardi de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30 et jeudi 13h00-18h00
Agnes Toulec assure l'accueil téléphonique du CCAS en télétravail, les lundis, mardis, jeudis et vendredis (*pause le mercredi = messages pris par l'accueil de la mairie*)
Mmes VERRON et JEZEGOU, interviennent désormais à l'épicerie pour aider l'équipe qui n'a plus de bénévoles.
Les colis sont désormais remis à la boutique :
 - les lundis avant 14 h 00
 - les mardis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30
 - les jeudis de 13 h 00 à 18 h 00.Demande de colis pour un habitant de Plouédern : la personne n'est pas obligée de passer par l' élu de la commune (la fiche navette de l'assistante sociale suffit). Vous pouvez nous adresser la demande directement.
- **Secours populaire** : **ouvert** (lundi et le vendredi de 13h00 à 16h15) aucune livraison pour le moment mais le service est en train de s'organiser

DAOULAS

- **Secours Populaire** la permanence du **mercredi est fermée au public**.
MAIS **Contact avec chaque famille** bénéficiaire par téléphone afin de connaître leurs besoins et assure la **livraison** à domicile.
Orientation d'une personne il faut la contacter au 06-75- 67-28- 85 ou sur sa messagerie monique.salaunlebaut@free.fr

CELLULE SOLIDARITE - COVID 19

Récapitulatif des dispositifs maintenu/mis en place



L'association nous rassure, ils ont du stock, en quantité suffisante et seront réapprovisionnés. Ils peuvent également distribuer des produits d'hygiène.

- **Secours Catholique** : Patrick OMNES 06 79 42 08 32

LOPERHET

- **Colis alimentaires** : Lien avec l'élue aux affaires sociales, Disponible par mail pour faire le liens avec le secours populaire pour le colis alimentaire d'urgence (josette.patron@loperhet.fr)

2. LIVRAISON ET LIENS SOCIAL

LESNEVEN

- **Le Centre Socioculturel** : mise en place d'une plateforme de solidarité "**Solidair'Breizh**" au **07 69 20 82 36** (aide aux personnes isolées ou fragiles qui ont besoin d'aide pendant la période de confinement : Livraison de courses et conversations téléphoniques pour maintenir un lien social)

Les demandes sont **traitées par téléphone par un professionnel du Centre Socioculturel** qui prendra tous les renseignements nécessaires. Vous pouvez également laisser un message en indiquant votre nom, l'objet de votre appel et votre numéro de téléphone. Si la demande est pertinente, dès que possible, nous revenons vers vous pour une mise en relation avec un bénévole.

En complément, voici un lien vers un outil léger et réactif nous permettant de communiquer sur notre action vers le territoire : <https://fr.padlet.com/csclesneven/qjn9920dw9b4>

LANDERNEAU

- Réseau Croix Rouge : Ouverture d'un dispositif nommé "**Conciergerie Solidaire**".

Contact numéro unique **09-70-28-30-00**. Lors de cet appel les personnes pourront bénéficier :

- d'une écoute chaleureuse et rassurante de la part d'un professionnel du soutien psychologique,
 - d'informations fiables sur la situation,
 - de la possibilité de commander des produits de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien, médicaments) que des volontaires de la Croix-Rouge leur livreront chez elles en toute sécurité (choix parmi 9 paniers)
- Ensuite, cette commande sera transmise par notre Siège à notre Direction Territoriale qui nous l'enverra en local. Avant d'aller faire les courses, appel à chacun des bénéficiaires afin de faire un point avec eux sur leur commande et sur la date possible de livraison.

Contact président local : **Sébastien POLARD Unité Locale de Landerneau**

sebastien.polard@croix-rouge.fr Mobile : 06 75 52 23 27

Astreinte 24h/24h : 06 67 14 01 10

- **Presbytère** : Un mail a été envoyé parmi les membres de la paroisse pour un appel à solidarité (aider les personnes très vulnérables pour faire les courses, récupérer les colis alimentaires et les déposer sur le pas de la porte)
- **La Maison Pour Tous / Centre Social** propose un soutien aux personnes les plus esseulées par la mise en œuvre sur Landerneau du dispositif de solidarité et d'entraide "**Solidair Breiz**" organisé par la Fédération des centres sociaux.

« A tout moment si vous souhaitez avoir de l'aide ou venir en aide à d'autres personnes, n'hésitez pas à envoyer un SMS ou laisser un message vocal au 07 70 16 26 91. Laissez votre nom et numéro de téléphone ainsi que l'objet de votre appel.

Vous serez recontacté rapidement par un professionnel de la MPT/CS qui vous orientera et vous conseillera pour répondre au mieux à toutes vos demandes ou questions sur le dispositif. »

DAOULAS

3. SUPERMARCHES

LANDERNEAU

- **Carrefour city** est ouvert à 7h00 le matin et la fréquentation du magasin est faible jusqu'à 8h00, cette tranche horaire est idéal pour les personnes âgées et plus vulnérables.
- **Livraison Carrefour city** possible. 10€ la livraison, gratuit pour une dépense supérieure à 50€
- **Intermarché** : accueil des clients limité à 100 personnes dans le magasin. (Pas de minimum d'achat pour le Drive).

Ouverture plus tôt. Créneau de 8h30-9h30 réservé de préférence aux personnes de plus de 70 ans (mais sans interdire le magasin aux autres publics). Fermeture du magasin plus tôt à 19h00.

PLOUGASTEL DAOULAS :

- **Leclerc et Super U** ouverts à **de 7h30 à 8h30 pour les + de 70 ans**
- **Leclerc** : créneaux destiné aux **familles monoparentales** sans solution de garde tous les jours de **18h30 à 19h30**

4. MAINTIEN A DOMICILE

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Les **services fonctionnent** partout et sont même **renforcés** pour répondre aux demandes

- Voir le mail de Florelle pour les différentes partenaires du territoire :
 - SIVURIC (Landerneau, Le Faou, Daoulas) 02.98.25.80.00
 - Au nom du bon, ADMR Lesneven : 02.98.21.26.30

CELLULE SOLIDARITE - COVID 19

Récapitulatif des dispositifs maintenu/mis en place



- Brest Aber service Brest 02.30.13.02.60 Lesneven 02.98.41.59.14
- Age d'or Brest 02.98.41.59.14
- Aides et présences : repas@aides-et-presences.fr Franck Castel 07 62 24 31 04

AIDE A DOMICILE

- Les Services d'aide à domicile sont maintenus mais **uniquement** sur les missions d'accompagnement: **aide à la préparation et à la prise des repas, courses alimentaires**
- **Lesneven** :
 - **AMADEUS 02 98 21 12 40**, contact@amadeus-asso.fr
Service d'aide à domicile, la continuité du service est assurée.
Les nouvelles demandes urgentes sont également assurées. Les repas livrés sont assurés et les nouvelles demandes de repas à livrer sont acceptées (et astreinte indiquée sur message).
 - **ADMR , 02 98 21 26 30**, www.admrlesneven-cotedeslegendes.fr
La continuité du service est assurée, recentrage de l'activité sur le public le + fragile, organisation permettant de faire face en cas de + forte dégradation de la situation sanitaire, assurance du maintien des livraisons de repas à domicile. Les bénévoles de l'ADMR font le maximum pour garder le lien par téléphone.

CLIC

- **Lesneven** : permanence téléphonique tous les matins **02 98 21 02 02**, clic-lesneven@orange.fr

5. TRANSPORT

LE BUS :

Le service **fonctionne** :

- sur les horaires de vacances scolaires jusqu'à vendredi soir (3 bus),
- sur les horaires d'été à compter de lundi matin,
- TPMR fonctionne comme d'habitude

6. ATTESTATIONS DE CIRCULATION PAR DEROGATION :

LANDERNEAU

- La **police municipale** peut distribuer dans les boites au Lettre. Transmettre adresse par le biais de la « cellule solidarité » à l'adresse suivante mail suivante : clic@ccpld.bzh
- Pour les autres il est possible de la **recopier** à l'écrit Contact pris avec la gendarmerie, il faut bien une attestation par jour (et une par motif) hormis pour le travail.



7. DOMICILIATION

LANDERNEAU

- **Accès** aux boîtes aux lettres (Centre Théo Le Borgne) : de **9 h 30 à 16 h 00 tous les jours**.
- Courriers distribués dans les boîtes aux lettres : les mardis et vendredis.

8. La Poste

LANDERNEAU :

- **ouverture** de la poste du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Les tournées pour la livraison du courrier et des colis sont effectuées les mercredi, jeudi et vendredi.
A partir du 06 avril, les horaires peuvent encore changer
La Poste rend **gratuit son service de lien social** « veiller sur mes parents » durant la période de confinement

9. SANTE

APPAREILS AUDITIFS

- Information de **Mme BODENES**, présidente de Surd'Iroise : si contact d'une personne **malentendante** : il faut l'orienter vers le N° 114, numéro d'urgence pour les malentendants quelque soit la nature de la demande ; elle fait savoir qu'il y a une réserve de piles (prothèse audio) au sein de l'Association ; ne pas hésiter à lui demander à contact.surdiroise@gmail.com ou bodenes_eliane@yahoo.fr

ENFANCE

1. ECOUTE ET SOUTIEN

Mise en place de permanences téléphoniques et numériques à destination des ados et de leur famille (12-25):

- **Maisons Des Adolescents** :
BREST *lund-vend, 9h-17h* : 02 98 22 38 67 mda-brest@chu-brest.fr
- **Points Accueil Écoutes Jeunes ou PAEJ:**
Pays de Brest *lund-vend 9h-17h* : 06 72 83 35 70 / 06 42 81 10 40 paejnord@pep29.org
- **PASAJ** *fonctionnement habituel* : 06 32 98 22 07 / 02 98 43 10 20 pasaj29@pasaj.fr
- **PARENTEL** : 02 98 43 21 21 (*horaires habituels ou sur www.parentel.org*)
contact@parentel.org
- **CUMP** : 02 98 14 52 46
(*Permanence spécifique pour les familles des personnes affectées/décédées par le coronavirus*)
- **Fil Santé Jeunes** *dispositif national* :
Interruption de la ligne téléphonique et du tchat
Maintien du forum et de la FAQ : filsantejeunes.com

2. RESEAU LOCAL

TOUS SECTEUR

- **Mission Locale** : fermeture de ses halls d'accueil et de ses services mais maintient de l'accompagnement des publics jeunes et la gestion des urgences.
Mails et téléphones d'urgences :
Garantie jeunes : gj@mission-locale-brest.org
tél d'urgence : 06 83 85 54 54
Service Emploi Entreprises : sec-see@mission-locale-brest.org
tél d'urgence 06 30 12 03 80
Landerneau/Lesneven/Lannilis/Plabennec : landerneau@mission-locale-brest.org
tél d'urgence 06 75 97 39 47



- **La Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile** tient une **permanence téléphonique** dans ses bureaux au Relecq-kerhuon, Mr KEISER est joignable aux numéros indiqués ci-dessous sauf le jeudi.

02.98.30.40.96 ou 06.20.64.43.32

(Le périmètre d'intervention de la BPDJ : tout le Finistère hors secteur urbain couvert par la police, donc communes hors BREST pour notre DTAS).

LESNEVEN

- **Réouverture de l'accueil de loisirs** ce mercredi pour 10 places à destination des enfants de personnel soignant.

DAOULAS :

- ALSH : **accueil mercredis** et pendant les vacances, les enfants (de 3 à 12 ans) dont l'un au moins des parents exerce une profession nécessaire à la gestion de crise sanitaire et ce, à condition, qu'ils ne disposent d'aucune solutions de garde.
Merci de prendre contact avec Virginie Martinet par mail centredeloisirs@loperhet.fr ou téléphone 06 46 43 09 81
- Ecole primaire Eric Tabarly : **Une permanence administrative** est assurée, si besoin vous pouvez contacter l'école au 02.98.07.02.30
La continuité pédagogique est assurée par mail ou par courrier pour les familles qui n'ont pas accès à Internet ou à une imprimante.

3. A DESTINATION DES PROFESSIONNELS

Pour les professionnels du secteur médico-social, personnels soignants, éducateurs, travailleurs sociaux, professionnels **en charge des parents et des enfants venues d'ailleurs... sur le Finistère**

- Pour joindre l'écoute de l'URFP : 06 67 59 42 35
Permanence le **mardi et le jeudi de 9h à 12h**. Possibilité de laisser un message sur le répondeur pour être rappelé à l'heure qui convient.
Contact possible par mail : urfp@parentel.org

AIDES FINANCIERES ET PARTENAIRES SOCIAUX

1. AIDES FINANCIERES DU DEPARTEMENT :

GENERALITE

- Un tableau est mis à jours et transmis aux agents du département pour une meilleure connaissance des fonctionnements des commissions et traitements des demandes d'aides financières.
- **FUA** : priorité aux traitements des **aides urgentes et alimentaires**.
- Il est possible d'envoyer les **documents justificatifs** sur la boite mail du CDAS : cdas.landerneau-lesneven@finistere.fr
- **Signature de la personne concernée** pour les formulaires F.U.A ou autre mentionner « impossibilité de signer ».

CHEQUE REGIE

- Le versement de l'aide en chèque régie est possible si l'aide doit être perçue dans un délai inférieur à trois jours.
- **Trésor public de Landerneau** : 59 rue de Brest, 02 98 85 11 61 T02013@dgfip.finances.gouv.fr
Le bureau est fermé MAIS prévenir par mail au téléphone dès que le chèque est disponible puis prendre rendez-vous pour le récupérer.
- **Trésor Public Lesneven** : 48 rue du général de Gaulle 02 98 83 02 74
Christian Le Borgne 02 98 83 38 99 christian.le-borgne@dgfip.finances.gouv.fr
Jocelyne Pochic Bizien 02 98 83 39 99 jocelyne.pochic-bizien@dgfip.finances.gouv.fr
Envoie Mail ou téléphone à l'un des deux contact et les instructions suivront dans la réponse.

2. DISPOSITIFS NATIONAUX

CAF

Objectif « continuité des droits »

- Si **impossibilité** de déclarer ses ressources trimestrielles à cause de l'épidémie, **les prestations seront maintenues** à hauteur du droits ouverts le dernier trimestre
- **arrêt des « suspensions de prestations »** (après un contrôle, quand des documents sont en attentes...) car elle n'est pas en mesure de traiter tous les courriers reçu et cela pourrait prendre trop de retard.
- Les suspensions sont levées et les allocataires percevront, quelques soit la situation leur prestation de mars en début avril.

SECURITE SOCIALE

Les droits à la complémentaire santé solidaire et Aides à la complémentaire santé dont le bénéficiaire expirera au cours des prochains mois seront **prolongés de 3 mois**.

EDF

- Il n'y aura pas de coupures ni de restriction d'énergie pendant la période de confinement.

3. PARTENAIRES

MANDATAIRES JUDICIAIRES :

- ATP : La **continuité des services** est assurée. Les mandataires judiciaires suivent les situations en télétravail et appellent régulièrement les personnes protégées, nous continuons le traitement du courrier.
Plus **d'accueil physique ni téléphonique**, vous pouvez nous joindre par mail nominatif ou à défaut à **l'adresse mail** contact@atp.asso.fr en précisant dans l'objet l'antenne concernée.

115

Le service est **en attente de directives de la part de la Préfecture**

Découverte ce matin par voie de presse la "réquisition" de l'auberge de jeunesse de Brest pour les sdf (11 places).

- **Beaucoup d'appel pour cela et n'arrivent à répondre** sur les centres d'hébergement qui sont complets et confinés.
- **Quelques hôtels Ouvert** : F1 de Plougastel, Ara et Clos du Pontic sur Landerneau.
- Pour le secteur rural : aucune info sur des étaient dispos à accueillir mais 115 **prêts à contractualiser de nouveaux partenariats**.
- Le 115 prend des **précautions** sur les orientations afin de ne pas mettre à mal les quelques partenaires hôteliers.

BANQUE DE FRANCE

Maintien des services, notamment aux particuliers, dans les meilleures conditions possibles.

Accueil aux publics est fermé mais nous continuons à traiter :

- **Droit d'accès et droit au compte** :
Utilisation de l'espace personnel internet doit être privilégiée pour toute demande concernant les fichiers d'incidents ainsi que pour les demandes de droit au compte :
<https://accueil.banque-france.fr/index.html#/accueil>



(Préciser auprès de quel établissement les personnes disposaient précédemment d'un compte afin de favoriser au maximum la continuité de la relation bancaire, l'accès aux banques du fait de la situation sanitaire pouvant être difficile)

- **Dossiers de surendettement :**

Tous les imprimés nécessaires, les brochures explicatives ainsi que le dossier de surendettement en version numérique : <https://particuliers.banque-france.fr/>

Les dossiers de surendettement doivent être expédiés directement à l'adresse ci-dessous :

**Banque de France
TSA 50120
75035 PARIS CEDEX 01**

Toute correspondance liée au surendettement, aux demandes d'autorisation de la Commission (vente de bien immobilier, micro-crédit, liquidation anticipée d'épargne...) peut être adressée par messagerie à l'adresse comsuren292@banque-france.fr ou effectuée sur l'espace personnel.

- **Aucun envoi postal** ne sera réalisé par les services pendant la période de confinement. Afin de garantir une réponse de nos services il est nécessaire de mentionner son adresse de messagerie ainsi que son numéro de téléphone.
- Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire, vous pouvez nous joindre par **téléphone au 02.98.43.84.88 et 02.98.43.84.65.**

ADIL

- Association Départementale Information Logement. Fonctionne bien et beaucoup d'appels téléphoniques)
02 98 46 37 38, adil29@adil29.org

A L'ATTENTION DE PUBLICS SPECIFIQUES

1. VIE FAMILIALE ET PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES :

PLATEFORME NATIONALE

- **Ecoute et aide psychologique** : Femmes victimes de violences : composer le 3919 (9h à 19h),
- Dispositifs d'alerte dans **les pharmacies (masque19)**
- Site internet « arrêtonslesviolences.gouv.fr »

CIDF29

Fermetures des locaux mais mise en place d'une permanence téléphonique au **06.48.53.59.48** les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 + mail contact@cidff29.fr.
Sont maintenus :

- Une permanence juridique dans le cadre du dispositif Téléphone Grave Danger, pour l'accompagnement des victimes de violences.
- Les rendez-vous et les informations, **délivrés uniquement par téléphone.**

CONSEILLERES CONJUGALES DE LA PMI

- Compléter les dispositifs existants et de répondre au mieux aux difficultés potentielles de nos usager-e-s commun-e-s, nous proposons de **mettre à disposition les sages-femmes/Conseillères conjugales et familiales de PMI/Planification** durant cette période de confinement.
- possibilité d'entretien en cas de **découverte de grossesse avec interrogation sur la poursuite ou non de cette grossesse.**

Ce soutien prendra la forme d'échange téléphonique, selon l'organisation précisée ci-dessous.
La procédure : Cette sollicitation peut se faire :

- UNIQUEMENT par un-e professionnel-le du Conseil Départemental,
- UNIQUEMENT PAR MAIL

Explication brève de la situation ainsi que les coordonnées de la personne en difficulté (identité, adresse mail si possible, numéro de portable).

La professionnelle sage-femme/conseillère conjugale et familiale se mettra alors en contact, par SMS, auprès de la personne en difficulté, et informera de sa mise à disposition pour un entretien téléphonique dont elle fixera la date et l'heure avec l'usager-e concerné-e.

De cet échange, un compte rendu de cet entretien sera inscrit par la professionnelle dans le logiciel HORUS.

- Professionnelles référentes :
 - Valérie HERNANDEZ, sage-femme/CCF : valerie.hernandez@finistere.fr , professionnelle de référence sur la durée du confinement (hors semaine du 6 au 10 avril) ;
 - Karine VIGOUROUX, sage-femme/CCF : karine.vigouroux@finistere.fr (uniquement pour la semaine du 6 au 10 avril).

2. DEMANDEURS ASILE

POLE ETRANGERS DE COALLIA

Fermeture au public, et le télétravail des salariés a été organisé.

- Veille hebdomadaire avec les bénéficiaires de nos services et la remise de courriers importants avec fixation de rendez-vous.
- Nouvelles admissions ont été gelées, et nous n'assurons que les mises à l'abri des publics vulnérables à la rue sur réquisition préfectorale.
- Nous rencontrons actuellement quelques difficultés de transferts d'appels passés sur notre standard téléphonique. Aussi vous voudrez bien trouver ci-après quelques références téléphoniques et mails sur lesquelles vous pouvez nous joindre si besoin :
 - Catherine Mandin – chef de service :
06.25.06.31.65 catherine.mandin@coallia.org
 - Christine Reich – Coordination CAO/HUDA :
07.71.44.43.66 christine.reich@coallia.org
 - Gwénaële Sabaly – DIALE :
06.21.16.28.85 gwenaele.sabaly@coallia.org
 - Christelle Mehat – Réinstallés :
06.27.07.92.60 christelle.mehat@coallia.org
 - Elsa Donval – Réinstallés : 07.71.44.43.65 elsa.donval@coallia.org

3. LES ALCOOLIQUES ANONYMES FRANCE

- Permanence téléphonique 24h/24 et 7j/7 au **09 69 39 40 20** (appel non surtaxé).
- Depuis un an, **réunions à distance accessibles depuis le site AA-France** (visio-réunions sur internet) en forte augmentation depuis le 14 mars. A l'initiative des groupes locaux, elles sont réparties sur toute la semaine. 6 visio-réunions ouvertes à tout public, en début de mois, permettent aux personnes non-alcooliques de venir s'informer. Les autres réunions à distance sont réservées aux personnes directement concernées.
L'adresse de connexion (plus de 30 visio-réunions au 30 mars 2020) :
https://www.alcooliques-anonymes.fr/nos_reunions/visio-reunions/
- Les réseaux sociaux des Alcooliques anonymes poursuivre l'actualité et être informé quotidiennement des activités des groupes AA et des régions (facebook et Instagram)
- Pour toute demandes de précisions, vous pouvez nous contacter en nous écrivant au bsg@aafrance.fr